

dant toute la durée de la campagne ; jamais on n'a en la vérité, et il a fallu qu'on se contentât de la rêver ; aujourd'hui, au milieu de tant de versions, les événements vrais se dégagent peu à peu, terrifiants, dépassant les rêves, entrant dans l'histoire par la porte de la fable.

Les années s'écouleront, il y aura toujours intérêt et profit à fouiller les champs de cette contrée où dorment tant de nos soldats. Peut-être pourra-t-on raconter un jour l'expédition du Mexique dans sa réalité crue, mais je doute pourtant qu'on en sache jamais tous les détails.

Parmi les témoins qui sont revenus du Mexique et qui ont parlé haut, M. de Kératry a parlé plus haut que les autres. Le lendemain de ses indiscretions, il était connu, son nom passait de bouche en bouche. La France avait tellement soif de vérité, qu'elle se mit à lire la *Revue contemporaine*, cette publication morte, dans laquelle M. de Kératry faisait des révélations extrêmement curieuses sur la chute de Maximilien. Les souscripteurs de l'emprunt mexicain sursautèrent et apprirent de singulières choses relativement à la fameuse créance Jecker.

Outre ces révélations d'un ordre tout politique, M. de Kératry rapportait dans son sac de campagne les notes d'un autre ouvrage qui vient de paraître. Je veux parler de *La contre-guerrilla française au Mexique*, dans laquelle l'auteur raconte la guerre de partisans qu'il fallut faire aux guérillas libérales.

L'ouvrage offre un intérêt âpre. Les questions politiques sont écartées ; il s'agit seulement d'épisodes militaires, les plus saisissants, les plus étranges qu'on puisse lire. M. de Kératry a été officier dans la contre-guerrilla ; il parle en témoin oculaire, en homme qui sait ce qu'il dit, et qui le dit simplement, vivement, comme il convenait de le faire.

On ne rend pas compte d'un pareil travail, on ne juge pas un pareil livre en œuvre littéraire. Le mieux est de donner quelques extraits.

La création d'une contre-guerrilla française fut, paraît-il, décidée par le général Forey en plein bal, dans les salons du ministre de France. Le général aurait appelé le colonel Du Pin, récemment débarqué, et lui aurait dit : « Colonel, les terres chaudes sont infestées de bandits ; nos convois sont journellement attaqués, les voyageurs sont dévalisés ou assassinés. J'ai jeté les yeux sur vous pour nous débarrasser de ces bandits. » Et M. de Kératry ajoute : « Peut-être y avait-il, ce soir-là, dans les salons du ministre, quelques chefs de guérillas travestis en galants cavaliers, dont les têtes, souriantes en cette nuit de fête, devaient plus tard grimacer au bout d'une branche. »

Lorsque la contre-guerrilla fut organisée, elle s'établit à Medellín. C'était une singulière troupe. « On y trouvait le matelot désillusionné de la mer, le négrier de la Havane ruiné par le typhus destructeur de sa cargaison, l'écumeur de mer ancien compagnon du fibustier Walker, le chercheur d'or échappé d'Hermosillo, aux balles qui avaient frappé Raoussot-Boulbon le chasseur de bisons venu des grands lacs, le manufacturier de la Louisiane ruiné par les *Yankees*. Cette bande d'aventuriers ignorait la discipline ; officiers, et soldats se grisaient sous la même tente ; les coups de revolver sonnaient souvent le réveil. Quand au costume, si cette troupe fut défilé, clairons en tête, sur les boulevards de Paris, on eût cru assister au passage d'une ancienne bande de truands exhumés au fond de la Cité. »

Entre nous, ce que le général Forey appelait des bandits, les guérillas libérales, valaient peut-être mieux que les contre-guérillas. Je devine chez ces derniers un certain nombre de coquins qui assaillaient et pendaient pour de l'argent, tandis que les premiers avaient tout au moins le prétexte de travailler à la liberté de leur patrie.

La contre-guerrilla se mit à l'œuvre ; elle fit, comme le dit énergiquement l'auteur, « la chasse à l'homme ». Ce ne fut point une guerre par batailles rangées, mais une guerre d'embuscades et de surprises. Tandis que les troupes régulières marchaient sur Puebla, et plus tard sur Mexico, le colonel Du Pin restait dans les terres chaudes et lançait ses hommes dans les broussailles, dans les ravins, dans les bourgs, partout où un libéral pouvait se trouver caché.

Les services que cette poignée de mercenaires rendit, durent être immenses. Ils protégeaient les convois de vivres et d'argent, tenaient les campagnes dans une terreur salutaire en pendant le plus de libéraux possible, occupaient les villages qu'ils forçaient à crier : Vive la France ! Il est vrai que, dès qu'ils avaient le dos tourné, les villages criaient : Vive la liberté !

Mais aussi quelles souffrances, quelles luites horribles ! J'ai feuilleté ces pages avec des frissons de répugnance. Partout du sang, un horizon de pendus, des cadavres sous chaque buisson, des lâchetés derrière chaque arbre. Ce sont des loups qui se mordent dans l'ombre. Quand ils veulent éclairer leur route, ils allument un village, ils mettent le feu à une forêt. Et ils rampent comme des bêtes fauves, ils cherchent à surprendre leurs ennemis au gîte par les étranges à l'aïse, pendant leur sommeil.

Leurs marches forcées sont terribles, celles qu'ils faisaient pendant le jour surtout.

Voici quelques lignes, au hasard : « La chaleur était torride ; depuis le passage de l'Atoyac, traversé au soleil levant, pas

une goutte d'eau. L'infanterie, encore peu habituée à la marche dans ces sables des terres chaudes, était épuisée et haletante ; les plus jeunes avaient l'écume à la bouche. »

Les marches de nuit n'étaient guère plus douces : « Des rafales de vent s'engouffrant dans les broussailles annonçaient un coup de *norte*. Pas une étoile au ciel. La lune dans son plein, voilée par de gros nuages courant à toute vitesse, ne jetait sous bois qu'une lueur blafarde : à ses pâles rayons on eût pu voir les cavaliers, courbés sur leurs chevaux pour éviter les tourbillons de sable soulevés par la tempête, glisser inquiets et en silence à travers des fourrés presque impénétrables. »

Pendant près de trois cents pages, M. de Kératry nous mène ainsi à la suite de la contre-guerrilla, dans un pays bizarre, où les ravins sont barricadés comme les rues de Paris en temps de révolution. Et les partisans n'ont pas à se défendre seulement contre les *rifles* des libéraux ; ils sont dévorés par les moustiques, aveuglés par les ouragans, foudroyés par la chaleur. Un dernier ennemi, le vomito, vient les prendre à la gorge. Et ils tombent, ils meurent sur les routes comme des chiens, dans ce magnifique pays, si riche et si fertile, qui n'avait certes pas besoin de tant de sang pour engraisser ses campagnes.

Les guérillas n'étaient point tendres. Voici une action atroce qu'ils commirent et que M. de Kératry a dramatisée :

Le 3 mars 1863, à la tombée de la nuit, un Espagnol, du nom de Perez Lorenzo se présentait à la garde. De grosses larmes coulaient de ses yeux, sa figure pâle et maigre accusait la douleur. Il demanda à être reçu en particulier par le colonel. A peine introduit dans sa tente :

« — Veux-tu me venger ? lui dit-il. J'avais une maisonnette entourée de jardins, dont je portais les fruits à Vera-Cruz et à Medellín ; j'avais une jeune femme de dix-huit ans que j'avais aimée et épousée à la Havane ; elle était enceinte de six mois. Hier, la guerrilla commandée par don Juan Pablo, est entrée dans ma maison, m'a attaché à un poteau ; ils ont violé ma femme, et, après lui avoir ouvert le ventre, ils m'ont jeté à la face mon enfant à peine formé. »

Le colonel Du Pin parvint à saisir deux des assassins de la jeune femme et les fit pendre, ce qui était de toute justice. Mais si les guérillas se montraient féroces, les contre-guérillas manquaient aussi complètement de clémence. Voici un autre fait qu'il est bon de mettre en regard du premier. Il s'agit d'un certain Molina qui avait favorisé la fuite de quelques libéraux :

« Le colonel Du Pin condamna Molina et l'un de ses parents, son complice reconnu, à être fusillés séance tenante. La femme de Molina était présente à l'arrêt ; elle demanda grâce, mais le colonel ne pouvait l'accorder, et les deux coupables tombèrent sous ses yeux. Elle resta froide et impassible. La troupe se remit en route. Lorsque le colonel Du Pin fut à cheval, la femme de Molina se campa fièrement devant sa monture, et, la main levée, lui cria : « Avant huit jours, colonel, tu mourras ! » Puis elle disparut, éclatant en sanglots.

« Le 1er octobre, au matin, le colonel repartait en secret pour la Soledad. Le même jour, à trois heures, le train du chemin de fer tombait, au milieu du bois de la Pulga, dans une affreuse embuscade. La locomotive était renversée sur les rails, les voitures s'écrasèrent les unes sur les autres. Du haut des deux berges de la voie ferrée, les guérillas mexicains faisaient un feu plongeant sur les wagons et sur les voyageurs. La veuve de Molina n'avait rien épargné, on le voit, pour réaliser ses menaces. »

De pareils faits disent assez quelle fut cette guerre. Guérillas et contre-guérillas se dévoraient mutuellement. Les uns et les autres avaient pour règle de ne pas faire de prisonniers : Ils pendaient ou fusillaient même les simples suspects. C'était une véritable boucherie, un massacre de toutes les heures. Les campagnes régulières, les batailles rangées où l'on se tue avec une politesse relative, consistent déjà la vieille Europe, qui semble avoir aujourd'hui le dégoût du sang. Je souhaite que les épisodes contés par M. de Kératry lui soulèvent le cœur et lui fassent rêver la paix universelle. — au moins jusqu'au printemps prochain. (Globe.)

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

Les funérailles de M. Ernoul-Bayart ont eu lieu hier au milieu d'une affluente considérable. M. le Maire de Roubaix, MM. les Adjoints, MM. les membres du Conseil municipal, du Conseil des Prud'hommes, de la Chambre consultative des Arts et Manufactures, du Conseil de fabrique de l'église Notre-Dame, les professeurs et élèves de l'Institution de N.-D. des Victoires et des Ecoles publiques, la société la *Grande-Harmonie*, etc., etc., y assistaient. Le Corps des Sapeurs-pompiers formait la haie. Les coins du poêle étaient tenus par MM. H. Delattre père, ancien Maire de la ville de Roubaix ; J. Renaux-Lemerre, adjoint ; Motte-Bossut ; H. Ternynck, conseillers municipaux ; Constantin Prouvost, Eloy-Duvillier, marguilliers de la paroisse Notre-Dame.

M. le Maire de Roubaix a prononcé sur la tombe le discours suivant :

« Messieurs,

« C'est un hommage éclatant rendu aux principes éternels de la morale chrétienne, que la présence de cette foule recueillie et attristée, autour de la tombe d'un homme de bien.

« Rien n'est plus propre à élever l'âme et à faire naître une généreuse émulation que de voir honorer ainsi la vertu, le mérite et la bonté.

« M. Jean-François Ernoul-Bayart nous était cher à tous ces titres, soit comme administrateur, soit comme homme privé ; il était, du reste, du petit nombre de ceux dont il suffit de rappeler la vie, pour faire leur éloge.

« Né en 1797, au village de Saily-sur-la-Lys, il passa les premières années de sa jeunesse dans les occupations de la campagne. Plus tard, attiré d'une manière irrésistible vers l'industrie dont les progrès incessants et les résultats merveilleux offraient à sa jeune imagination une vaste et brillante carrière, il vint se fixer à Roubaix pour y acquiescer la science et la pratique qui l'élevèrent par la suite au rang de nos principaux manufacturiers.

« Par son mariage, il entra dans la grande famille roubaissienne et s'identifia avec les habitudes d'ordre et de travail qui de tous temps furent en honneur dans notre ville ; il s'y fit bientôt estimer par son mérite plus grand encore, une parfaite droiture et une observance rigoureuse des règles de l'équité.

« Il était si bien connu sous ce rapport que dans la plupart des affaires litigieuses présentant quelques difficultés, c'était lui que le tribunal désignait comme arbitre.

« A la création de notre caisse d'épargne en 1843, il fut nommé un des directeurs ; quatre ans plus tard, il prit place au banc des marguilliers de l'église Notre-Dame et contribua avec autant de zèle que de capacité à l'organisation de cette nouvelle paroisse ; son cœur, animé d'une foi sincère et d'une conviction profonde, lui inspira des actes de munificence religieuse qui servirent d'exemples et contribuèrent à relever la majesté du culte.

« Déjà membre du Conseil des prud'hommes depuis plusieurs années, il en devint président en 1848 ; et, dans ce poste entouré d'écueils, on doit reconnaître que, par la sagesse de son jugement, par la sagacité de ses conseils, par son esprit conciliant et ferme tout à la fois, il a rendu de grands services et contribué pour une bonne part, au maintien de la tranquillité relative dont Roubaix a joui à cette époque orageuse.

« Lors du renouvellement du Conseil municipal, en 1855, M. Ernoul-Bayart était un candidat tout désigné ; aussi fut-il élu à une grande majorité.

« Les fonctions de maire étant devenues vacantes en juin 1856, M. Tiers-Bonte fut appelé à les remplir provisoirement ; mais il n'accepta cette charge qu'à la condition expresse que M. Ernoul-Bayart exercerait aussi provisoirement celles d'adjoint. Ce dernier, quoique placé au second rang, se montra bientôt digne du premier et, en effet, un décret daté du 14 juillet 1860, le plaça à la tête de notre administration municipale.

« Je n'essaierai pas de tracer ici la langue nomenclature de toutes les choses bonnes et utiles que notre cité doit à celui que nous regrettons aujourd'hui ; mais il est une œuvre grandiose qui lui est propre et que je ne puis passer sous silence, c'est la distribution d'eau de la Lys. Dès les premiers temps de son entrée dans l'administration municipale à un titre purement intérimaire, il avait jeté des regards inquiets sur l'avenir que la pénurie d'eau pouvait rendre menaçant pour notre ville, et, se souvenant de cette belle rivière qui fertilise les prairies du village où il était né, il entrevit le salut de l'industrie roubaissienne dans la conquête de ces eaux placées par la nature à quatorze kilomètres de distance.

« Une fois cette idée entrée dans son esprit positif, M. Ernoul-Bayart résolut de la suivre jusqu'à sa complète réalisation avec une ardeur et une persévérance qui ne se démentirent pas un seul instant. Peu d'entreprises furent environnées de tant d'obstacles et attaquées plus vivement que la sienne ; ses amis, ses collaborateurs eux-mêmes, commençaient à douter du succès ; lui seul, sûr de son fait, marchait à son but avec une confiance admirable.

« Il triompha enfin. La distribution d'eau de la Lys fut autorisée. Le concours loyal des administrations de Roubaix et de Tourcoing facilita l'établissement, et maintenant que l'expérience a confirmé les notions spéculatives de la science, cette distribution ne rencontrera plus que des approbateurs ; aussi le Gouvernement, appréciant la valeur de cette œuvre capitale, décerna à M. Ernoul-Bayart, le jour même de l'inauguration, la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur. Nous ne faisons, Messieurs, que payer un tribut de reconnaissance envers M. Ernoul en rappelant ici l'ouvrage qui fut en quelque sorte le point culminant de sa carrière administrative. Il sa dépouille mortelle est insensible aux honneurs qui lui sont rendus en ce moment, puisse, du moins, l'expression de nos regrets, parvenir jusqu'à son âme dans le séjour éternel où ses vertus doivent lui avoir mérité une belle place.

M. Bonnier, juge de paix du canton ouest, a pris ensuite la parole et s'est exprimé ainsi :

« Messieurs,

« Lorsque je suis venu parmi vous, il y a moins de deux ans, comme magistrat

cantonal pour rendre la justice, le Maire de Roubaix dont les labours incessants d'une existence de soixante-dix années avec dévouement, droiture et fermeté, cette grande cité industrielle, dans sa verte vieillesse entourée d'honneurs, comblée des dons de la fortune et des joies de la famille, et environnée de l'estime générale.

« Le malheur a touché cette tête vénérable ; tous les fleaux, l'épidémie cholérique, la crise industrielle, la crise alimentaire, la dévastation ont frappé à coups redoublés sur notre malheureuse ville, dont le Maire se considérait comme le père autant que le premier magistrat, et le voilà couché dans son cercueil !

« Tant il est vrai que le corps peut supporter de grandes et longues fatigues, mais que, même dans le repos et le bien-être, il tombe en poussière lorsque le principe vital, lorsque l'âme est atteinte.

« Messieurs, vous connaissez tous, depuis plus longtemps et mieux que moi, M. Jean-François-Joseph ERNOUL-BAYART, né à Saily-sur-la-Lys, en 1797 ; il ne me saurait donc pas d'entreprendre de retracer devant vous le tableau de la vie si bien remplie de cet enfant de nos bonnes et fortes races agricoles qui, quittant son village, mais conservant comme son plus précieux trésor, les vertus rustiques, la simplicité, l'élevation d'esprit que procure le spectacle de la nature, la sobriété, l'activité, l'habitude très-matinale du travail journalier, à sa, fils de ses œuvres, se faire une belle place parmi les industriels éminents qui ont porté si haut et si loin le renom de la fabrique de Roubaix.

« Je ne vous rappellerai pas combien, membre et président du Conseil de Prud'hommes, M. Ernoul-Bayart sut, dans des temps difficiles et dans l'exercice de cette autre justice de paix industrielle, déployer d'énergie, de fermeté et d'heureuse sagacité pour déraciner les abus et concilier les intérêts des patrons et des ouvriers.

« Moins encore, Messieurs, essayerai-je, surtout après le discours que vous venez d'entendre, de vous redire les services qu'en sa qualité de directeur de la Caisse d'épargne, depuis sa fondation jusqu'en 1855, de conseiller municipal, d'adjoint et de maire de Roubaix, M. Ernoul, qui avait pris dans une de nos bonnes familles la digne compagnie de sa belle carrière, a rendus à sa cité d'adoption.

« M. Ernoul a quitté le 11 janvier, la vie terrestre, mais dès le mois de juillet dernier, il avait dû renoncer à la vie publique.

« Or, Messieurs, à ce triste et solennel moment de la séparation, la ville de Roubaix, par ses représentants légaux, et l'autorité, par la voix du nouveau Maire et du premier Magistrat du département, ont rendu à cette carrière municipale si utile, si digne et si belle, récompensée d'ailleurs et vraiment ennoblie par la nomination de M. Ernoul dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur, un éclatant hommage qui, adressé au vivant et répété sur cette tombe, sera le plus sincère, le plus véridique et, pour l'homme public, le plus enviable des éloges funèbres.

« C'est à la fois en notre nom et comme « interprètes du sentiment public, disaient les représentants de la ville de Roubaix, que nous venons vous exprimer « les regrets que toute la population « éprouve, en se voyant privée tout à « coup d'un administrateur si capable, si « intègre, si dévoué ; — elle n'oubliera « jamais le courage et la persévérance « avec lesquels vous avez si souvent lutté « contre les obstacles qui pour tout autre, « auraient paru insurmontables. Et com- « ment pourrait-elle l'oublier, lorsque le « bien que vous aviez en vue s'est accompli, « lorsque les établissements que vous aviez « projetés ont atteint leur but, lorsque « notamment cette distribution d'eau, « fondement inébranlable de la prospé- « rité de Roubaix, entoure déjà d'une « auréole, votre nom que la reconnais- « sance publique transmettra aux géné- « rations futures. »

« Mais, Messieurs, le président de la délégation cantonale ne pouvait rester muet au bord de la tombe d'un collègue qui, comme Maire et comme délégué, a, dans cette ville, qui compte environ 13,000 enfants en âge de fréquenter les asiles et les écoles primaires, rendu tant et de si éclatants services à la cause fondamentale et sacrée de l'instruction publique.

« Il me semble que, si je me taisais, des voix s'élevaient des salles d'asile et des écoles du midi, de Sainte-Elisabeth, de Blancheville et de L'hommelet, de l'école des Carmélites, des écoles chrétiennes de Notre-Dame, de St-Vincent-de-Paul, de St-Martin, de Ste Elisabeth, de l'école mutuelle du Trichon et de l'institution d'alignement secondaire de Notre Dame, se feraient entendre jusqu'ici.

« M. Ernoul-Bayart, bon époux et bon père, comme tous les hommes laborieux, qui ont fait la fortune, l'honneur et la gloire de Roubaix, comme vous tous, Messieurs les grands industriels de notre ville qui m'entendez, (et puisse cet esprit se perpétuer toujours parmi nous), M. Ernoul, après l'accomplissement des devoirs publics, renfermait scrupuleusement son existence dans la vie de famille dont il était l'honneur et le charme par ses vertus, par son caractère, par toutes les qualités de l'esprit et du cœur.

« Mais dans la grande famille communale dont il était le chef, les enfants avaient la plus large part de ses prédilections.

« Fidèle à la foi de ses pères, chrétien convaincu et pratiquant, il semble que

parmi les enseignements divins, que nous devons tous nous appliquer à suivre, le Maire de Roubaix, s'inspirait surtout de cette parole du Sauveur : « Laissez venir à moi, laissez venir à cette resplendissante lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, laissez venir à moi les petits enfants. »

« Aussi combien M. Ernoul était heureux de consacrer son temps, ses méditations, ses facultés à cette importante partie de ses hautes fonctions.

« Certains de ses rapports sur l'instruction primaire ont eu du retentissement dans toute la France septentrionale.

« Avec un autre de nos collègues aussi prématurément enlevé à la reconnaissance des enfants et des familles, avec M. Delattre-Guichard, son ami et le beau-père de son fils aîné, M. Ernoul, après avoir comme maire édifié les vastes asiles et les grandes écoles, organisé, surveillé un nombre personnel enseignant, combiné et obtenu du Conseil municipal, qui l'a toujours secondé avec un zèle au-dessus de tout éloge, les ressources nécessaires pour faire face à toutes les dépenses, se faisait encore un devoir scrupuleux de visiter les écoles, d'encourager les maîtres et les maîtresses, d'interroger les élèves et se rendre compte personnellement des abus à corriger, des améliorations à introduire et des résultats obtenus.

« Cher et vénéré collègue, votre foi religieuse vous avait appris que les titres de grand industriel, d'administrateur éminent, que les honneurs qui ne peuvent que décorer extérieurement un tombeau, seraient de bien peu de poids dans la balance de l'éternel justice ; vous avez voulu surtout être le bienfaiteur des générations qui sont nées et qui ont grandi sous votre administration, en les formant à la pratique des vertus chrétiennes et au développement de l'intelligence. Tous les enfants de Roubaix, dans ce moment suprême, vous saluent par ma voix de ce titre de bienfaiteur et de père. Ils joignent leurs ardent prières aux prières des pauvres, des religieux, des religieuses, des instituteurs, des institutrices, de tous vos anciens administrés, des membres du clergé et des anges de nos écoles qui vous ont précédé dans la patrie des cieux, pour supplier le père des miséricordes de vous admettre dans la terre des vivants, où il n'y a plus ni chagrin, ni peine, ni ombre de vicissitudes, pour y jouir éternellement du bonheur des justes.

« Puissiez-vous aussi, et c'est là notre plus chère espérance, puissiez-vous devenir au ciel un intercesseur, pour tous ceux que vous aimez sur la terre, et obtenir de Dieu tout-puissant, — par le mérite de vos travaux et de vos souffrances, que d'abondantes bénédictions se répandent sur l'épouse, que vous avez laissée éplorée parmi nous, sur vos enfants et sur tous vos descendants ; — que par le zèle éclairé des maîtres et l'application des élèves, l'instruction fleurisse de plus en plus dans notre cité et produise tous ses fruits de piété, de moralité et de véritable progrès, — enfin, que la ville de Roubaix, conservant ses anciennes traditions et son génie industriel, sorte victorieuse de la crise qu'elle traverse et reprenne le cours de ses prospérités. »

Le Conseil municipal de Roubaix se réunira demain vendredi à cinq heures. Voici l'ordre du jour de cette séance :

Motifs de l'emprunt de 800,000 fr. ; Demande d'augmentation de quelques taxes d'octroi.

AVIS AUX ELECTEURS.

Le Maire de la ville de Roubaix donne avis que la liste électorale et le tableau des additions et des retranchements, sont déposés à la Mairie, pour être communiqués à tout requérant.

Conformément au décret impérial de janvier 1866, le délai ouvert aux réclamations, expire le 4 février. Roubaix, le 15 janvier 1868.

C. DESCAT.

Il a été dit, par erreur, dans le dernier relevé de l'état civil, que M. Florimond-Constant Descatoire était mort à l'hôpital-Napoléon ; M. Descatoire est mort en son domicile, rue Isabeau de Roubaix (ancienne rue de l'hôpital-Napoléon).

Mardi matin, un ouvrier nommé Frédéric Decokèle, âgé de 50 ans, se rendait à son travail, lorsqu'arrivé rue de la Brasserie, près de chez M. Delcourt, il s'affaissa tout à coup sur lui-même. M. Boutry, médecin, appelé sur les lieux, fit transporter chez lui le malheureux qui n'était plus qu'un cadavre. Il venait de succomber à une apoplexie foudroyante ; il laisse une veuve et des enfants.

Nous apprenons qu'un individu soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat commis à Fives, vient d'être arrêté à Ascq.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

— Le comte Zamoisky, l'ancien chef du corps polonais, qui servit pendant la guerre de Crimée, et qui vient de mourir, était né à Paris en 1802. Tout le monde connaît l'importance et l'illustration de la famille à laquelle il appartient. Il prit part à l'insurrection polonaise en 1831 et à l'insurrection hongroise en 1848. En 1853,